

Plan Local d'Urbanisme

plan de zonage

Planche 1 : ensemble de la commune



VU POUR ETRE ANNEXE A LA DELIBERATION DU
CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU : 18 AVR 2011

ECHELLE 1 / 5000

- Légende :**
- Limite de zones
 - o Maisons récemment construites

Zones urbaines : UA, UC : Zone urbaine à vocation mixte
UE : Zone urbaine à vocation d'activité

Zones d'urbanisation future : 1AU : Zone d'urbanisation future

Zones naturelles : N : Zone naturelle préservée
Ns : Zone naturelle à d'équipements sportifs et de loisirs
NH : Zone naturelle d'habitat isolé
Ne : Step

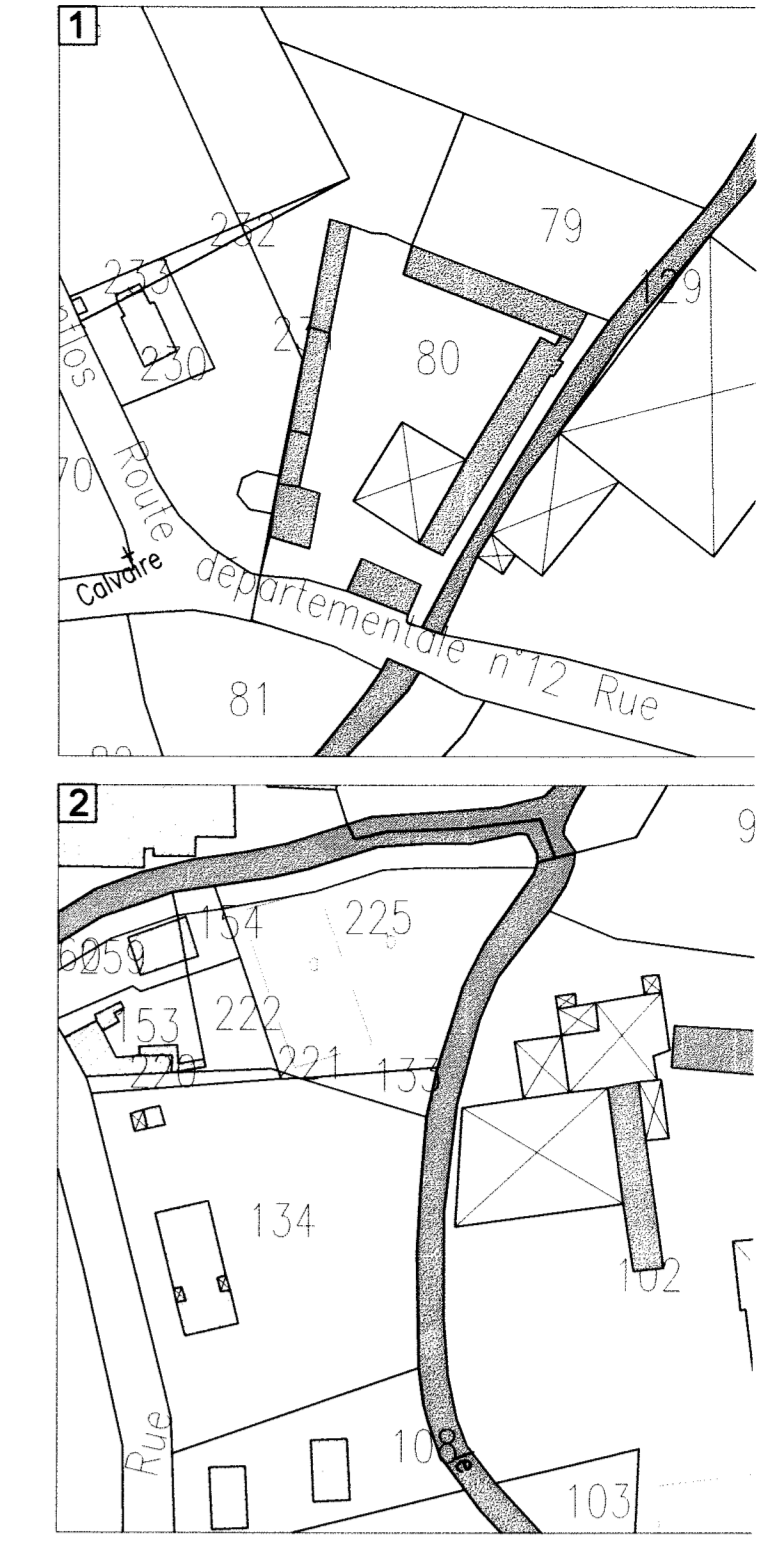
Zones agricoles : A : Zone agricole

- Espaces boisés classés (article L130-1 du Code de l'Urbanisme)
- Repérage des exploitations agricoles classées ICPEa
- Chemins de randonnée



Bâtiments agricoles présentant un intérêt patrimonial et dont le changement de destination est autorisé (article R 123-12 du Code de l'Urbanisme)

Localisation des bâtiments (échelle 1/2000) :



Emplacements réservés :

- Localisation

Tableau des surfaces :

Número	Intitulé	Bénéficiaire	Surface
1	Voie d'accès à la zone 1AU	Commune	2030 m²
2	Voie d'accès à la zone 1AU	Commune	300 m²
3	Valorisation du cœur de nature	Commune	7450 m²
4	Accessibilité à la zone 1AU	Commune	440 m²
5	Création d'une halle de marché	Commune	250 m²
6	Création d'un terrain de foot	Commune	5500 m²

Zoom (échelle 1/2000)

